

ROSI Technology GmbH

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

La direction de ROSI a mis en place un système de gestion pour l'entreprise afin d'augmenter sa compétitivité, d'améliorer la transparence de ses processus et d'utiliser les ressources de manière confiante et durable. Ce système prend également en compte les aspects de la protection de l'environnement. La protection de l'environnement est pour nous un élément important et s'adresse à tous les collaborateurs/trices dans tous les domaines, avec pour objectif une amélioration continue de la protection de l'environnement au sein de l'entreprise et de la performance environnementale.

L'organisation de la ROSI est structurée de manière à ce que les différentes activités et les informations se déroulent dans le respect des impacts environnementaux pertinents et des dispositions légales correspondantes. L'orientation de l'organisation vers les aspects environnementaux a été intégrée dans les structures organisationnelles existantes, ce qui est une condition de base pour un système de management environnemental opérationnel. est un système de gestion de l'environnement. Cette intégration est un élément essentiel du système de gestion intégré de la ROSI.

La responsabilité environnementale est assumée par chaque secteur d'activité. Les cadres sont particulièrement responsables de la mise en œuvre et de la présentation des directives environnementales ainsi que de la motivation des collaborateurs dans ce sens.

Tous les collaborateurs sont tenus de respecter les directives environnementales de ROSI dans leur travail quotidien. respecter les règles. Ils ont en outre le devoir d'attirer l'attention sur les dangers identifiés, mais aussi le droit d'éliminer les risques potentiels. De cette manière, tous collaborent de manière responsable à la mise en œuvre quotidienne des mesures de protection de l'environnement. Nous impliquons en outre les collaborateurs/trices, les fournisseurs, les prestataires de services et les tiers intéressés dans nos efforts pour améliorer la protection de l'environnement.

La définition de toutes les responsabilités nécessaires est également un instrument fondamental pour Atteindre les objectifs environnementaux. Ceux-ci sont fixés par la direction et présentés dans le système de gestion. Pour mettre en œuvre ces objectifs, un programme environnemental est établi et contrôlé par des audits internes réguliers. Si des écarts et des possibilités d'amélioration sont identifiés lors de ces contrôles réguliers ainsi que dans le cadre des revues de direction par le conseil d'administration, des mesures correctives sont définies et mises en œuvre.

Nous construisons et exploitons nos installations de manière à éviter autant que possible les atteintes à la santé et à l'environnement et à respecter les dispositions légales.

ROSI n'informe pas le public à intervalles réguliers. Sur demande, nous fournissons aux parties intéressées un rapport environnemental qui les informe sur nos activités en matière de gestion environnementale.

Consommation d'énergie et de ressources

La consommation de matières premières (comme l'énergie électrique) pour faire fonctionner les appareils d'essai des clients constitue un aspect environnemental important pour notre entreprise. Le chauffage des bâtiments est essentiellement assuré par le gaz naturel et le pétrole. En économisant ces types d'énergie, nous réduisons d'une part nos coûts et contribuons d'autre part activement à la préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi nous contrôlons constamment nos procédures et nos installations afin d'identifier les potentiels d'économie. La saisie des données de consommation relatives aux installations et aux processus facilitera à l'avenir l'identification des principaux consommateurs ainsi que l'évaluation des mesures d'économie mises en œuvre.

Eau/Eaux usées

Les besoins en eau de ROSI sont couverts par la Stadtwerke Stuttgart. Aucun processus de l'entreprise n'utilise l'eau comme matière première ou moyen de travail. Les eaux usées se composent essentiellement des eaux usées sanitaires et des eaux de pluie générées sur les terrains et les bâtiments de l'entreprise. Toutes les eaux usées sont déversées dans les égouts de la ville de Stuttgart. Aucune exigence particulière de traitement n'est imposée aux eaux usées de ROSI conformément au règlement sur l'évacuation des eaux.

Élimination et tri des déchets

L'élimination des déchets commerciaux des zones d'activités est effectuée par la ROSI conformément aux directives de l'Office de la gestion des déchets de la ville de Stuttgart. Les matières correspondantes sont orientées vers le recyclage et remises à des entreprises d'élimination certifiées conformément à la loi sur l'économie circulaire et les déchets.

Les déchets résiduels sont acheminés à l'Office de la gestion des déchets de la ville de Stuttgart pour élimination. Dans le cas où des déchets sont considérés comme dangereux, ils sont éliminés conformément aux règlements en vigueur de la Communauté européenne, de la République fédérale d'Allemagne, du Land de Bade-Wurtemberg et de la ville de Stuttgart, en les déposant dans les centres de collecte stationnaires pour les substances polluantes, de manière prouvée.

Utilisation de substances dangereuses

Notre entreprise n'utilise dans ses produits que des substances conformes aux exigences de la directive 2011/65/UE du 8 juin 2011 du Parlement européen et du Conseil relative à la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS). Les processus de production et de contrôle font appel à des substances dangereuses en quantités importantes. À cet effet, nous tenons un registre des substances dangereuses et formons le personnel à la manipulation de ces substances dangereuses. De plus, dans le cadre de notre processus d'amélioration continue (KVP), nous nous efforçons de substituer ou d'éliminer continuellement ces substances.

Mise en œuvre et application

1. Publicité

La déclaration entre en vigueur dès sa signature et n'est pas rétroactive.

2. Coopération par des principes

La ROSI considère cela comme très positif, dans la mesure où ces objectifs et principes sont également ancrés dans la politique d'entreprise de ses partenaires commerciaux. Cela peut grandement favoriser le développement d'une relation commerciale très positive

3. Droits des tiers

Aucun tiers ne peut se prévaloir de la présente déclaration.

4. Entrée en vigueur

La déclaration entre en vigueur dès sa signature et n'a pas d'effet rétroactif.

Personne de contact

Si vous avez des questions sur le développement durable et le code de conduite, n'hésitez pas à contacter notre direction.

Stuttgart, le 26.01.2024



Dr.-Ing. Michael Grimm